



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020-2021

CÉGEP 

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5
RAPPEL DE NOS FONDEMENTS	9
Mission	10
Vision	10
Valeurs	10
Engagements éducatifs	11
PORTRAIT DE L'EFFECTIF	13
Personnel	14
Étudiant	14
GESTION DE LA PANDÉMIE AU CÉGEP	19
Résultats de sondages	20
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024	23
Mise en œuvre de la deuxième année	24
ÉTATS FINANCIERS	41
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	45
Faits saillants	46
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	49
FONDATION	53
Faits saillants	54
IMPLICATIONS DU PERSONNEL	57
GOVERNANCE	63
Les membres du conseil d'administration	64
Les membres de la Commission des études	65
Le code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs	66
La divulgation d'actes répréhensibles	71

Adopté par le conseil d'administration le 24 novembre 2021
Résolution numéro 2021-CA10-03
Publié par le Service des communications du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Dépôt légal : 3^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
Bibliothèque et Archives Canada, 2021
ISBN 978-2-9816947-5-1

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE





Nathalie Beaudoin
Directrice générale



Chantal Parent
Présidente du conseil d'administration

Madame la Ministre,

Pour une deuxième année consécutive, 2020-2021 au Cégep a été marquée, comme partout sur la planète, par la pandémie. Malgré ce contexte particulier, cette gestion de crise a fait appel à l'innovation, la créativité et l'engagement de notre communauté et a mené au renouvellement de plusieurs facettes de nos services. Ainsi, le Cégep a su pleinement remplir cette année sa mission et accompagner ses étudiant.es sur le chemin de la réussite éducative et de la diplomation.

Prudence, saine gestion des ressources, flexibilité, voilà ce qui a guidé la direction du Cégep dans la gestion de la pandémie, et nous pouvons confirmer que notre personnel a apprécié cette approche (voir Gestion de la pandémie au Cégep – résultats de sondages p. 20 et 21) : un taux de satisfaction de 96 % sur les communications en temps de crise, et de 95 % sur les mesures sanitaires mises en place. Nous nous sommes aussi assurés de prendre soin de nos étudiant.es, entre autres par des appels de bienveillance placés auprès de chacun.e à l'hiver et la réalisation de deux sondages sur le déroulement de l'enseignement à distance (volets technologique, encadrement pédagogique et services aux étudiant.es).

Oui, il y a eu la COVID-19 au Cégep en 2020-2021, mais il y a aussi eu la réalisation de projets porteurs en lien avec l'atteinte des objectifs du Plan stratégique 2019-2024, notamment : dépôt d'une demande de financement au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour le projet d'agrandissement de nos espaces, obtention de quatre projets d'exportation du savoir-faire à l'international, autorisation d'offrir le programme Sciences informatiques et mathématiques à compter de l'Automne 2022, réalisation de l'énoncé de besoin pour un nouvel intranet, création d'un organisme à but non lucratif en recherche, obtention d'une subvention de près de 75 000 \$ de RECYC-QUÉBEC et de deux subventions de près de 25 000 \$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et implantation du nouveau rôle des enseignant.es en soutien à la réussite.

Ce n'est pas l'obligation de tenir la majorité des activités à distance qui a freiné l'organisation d'événements d'envergure pour notre communauté. En effet, le Service des communications et du recrutement étudiant a organisé une nouvelle formule virtuelle dynamique des portes ouvertes, a fait le lancement de nos 14 bornes de recharge électrique et a su reconnaître la diplomation de nos finissant.es de façon originale (voir Événements spéciaux, p. 49). La situation pandémique a aussi permis au programme Gestion et technologies d'entreprise agricole de tenir sa vente de fleurs annuelle en respectant les normes sanitaires en vigueur, au grand bonheur de toutes et tous!

Le Cégep a pu compter, dans cette année de bouleversements, sur un conseil d'administration mobilisé et fortement engagé dans la mission de notre Cégep : un merci chaleureux à chacun.e de nos membres pour leur implication, leur disponibilité et leur intérêt à s'assurer que le Cégep ait une gouvernance saine, transparente et dynamique.

Nous nous sommes assuré, collectivement, de toujours placer nos étudiant.es au cœur de nos décisions et de nos actions. Les valeurs institutionnelles du Cégep qui habitent chaque membre de notre communauté – humanisme, ouverture et collaboration – nous ont permis de mener à terme nos projets et de soutenir notre population étudiante. Nous continuerons de les incarner pour la suite des choses. L'année 2021-2022 sera teintée de l'espoir de voir la fin de cette pandémie et de reprendre une normalité, mais espérons-le, améliorée, plus verte, plus bienveillante et tout aussi vivifiante.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Nathalie Beaudoin, directrice générale

Chantal Parent, présidente du conseil d'administration



RAPPEL DE NOS FONDEMENTS

Les fondements du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont été définis et adoptés par la communauté collégiale en février 2019. Ils ont certes été les assises de la planification stratégique 2019-2024, mais dans le contexte aussi changeant et particulier de la dernière année, ils furent aussi pour nous un phare et un repère nous permettant de nous ancrer dans notre travail et de consolider nos actions.

MISSION

La mission du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est de former et d'éduquer des personnes compétentes et responsables, capables de se réaliser, de s'adapter au changement et de s'engager dans la société et envers l'environnement. Le Cégep contribue à la vitalité et au développement pédagogique et scientifique de sa communauté et y figure comme acteur clé d'innovation.

VISION

UN MILIEU À TAILLE HUMAINE, UNE ÉDUCATION GLOBALE, DES RÊVES À PORTÉE DE MAIN

- Un milieu à taille humaine, un cégep accueillant, ouvert à l'autre. Les relations humaines y sont harmonieuses, les services et le personnel, accessibles. Les personnes sont connues et reconnues et s'y sentent bien. Le Cégep maintient aussi des liens privilégiés avec sa communauté externe et ses partenaires et accorde une grande importance à sa région et aux gens qui y vivent et y travaillent.
- Une éducation globale, un cégep qui est soucieux d'offrir la meilleure expérience aux personnes qui le fréquentent, qui soutient la réussite scolaire, éducative et personnelle et qui offre des activités multiples à la population étudiante et au personnel, tant au niveau local qu'à l'international.
- Des rêves à portée de main, un parcours scolaire et professionnel qui permet à chacune et chacun d'exploiter son plein potentiel dans ses études, son travail et ses passions.

VALEURS

□ HUMANISME

Chacune et chacun favorisent des rapports chaleureux et authentiques. Ils sont ouverts à l'autre et considèrent son droit à la bienveillance, à la sincérité, à la confiance et au respect de sa personne.

□ OUVERTURE

Chacune et chacun font preuve de tolérance et d'accueil envers l'autre. Ils démontrent de la confiance et du respect envers la diversité et les divergences. Ils manifestent une attitude audacieuse et innovante et sont positifs à l'égard du changement et de l'émergence de la nouveauté.

□ COLLABORATION

Chacune et chacun stimulent le travail d'équipe, le partage de connaissances et la communication ouverte et positive. Ils reconnaissent l'expertise de l'autre et saisissent leurs responsabilités dans les contributions mutuelles de la vie collégiale.

ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

□ CULTIVER LA CURIOSITÉ ET LE GOÛT D'APPRENDRE

Nous nous engageons à nourrir chez notre population étudiante et notre personnel le goût et le besoin d'apprendre tout au long de la vie ainsi que de communiquer dans un français de qualité, et à leur inculquer une culture générale et une méthode de travail rigoureuse pour leur permettre de se développer et de s'épanouir dans un monde complexe en constante évolution.

□ SE DÉCOUVRIR, DÉCOUVRIR LE MONDE, S'OUVRIRE À L'AUTRE

Nous nous engageons à offrir encore plus de possibilités d'explorer le monde, de découvrir de nouvelles cultures et pratiques professionnelles afin d'élargir les horizons des étudiantes, étudiants et membres du personnel. Leurs parcours seront enrichis par ces expériences uniques et formatrices qui permettent de sortir de leur zone de confort et de relativiser leur propre vécu.

□ ÉDUIQUER À L'ÉCORESPONSABILITÉ

Nous nous engageons à ce que notre population étudiante et notre personnel développent des comportements responsables et deviennent des écocitoyens conscientisés et engagés adhérant à un contrat social plus respectueux de l'environnement.

□ FAVORISER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE

Nous nous engageons à favoriser des projets interdisciplinaires pour permettre aux étudiantes et étudiants de développer une polyvalence et une capacité d'adaptation. Le monde est en mouvement constant et se complexifie. Dans ce contexte, il nous semble primordial de leur transmettre des connaissances, aptitudes et compétences complémentaires à leur domaine d'études.

PORTRAIT DE L'EFFECTIF



PERSONNEL

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE DE PERSONNES (ETC)*
Personnel d'encadrement	23.68
Personnel professionnel	41.89
Personnel enseignant	243.99
Personnel de bureau, technicien	87.23
Ouvriers, personnel d'entretien	27.68
Autres : test	
TOTAL	424.47

*Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

ÉTUDIANT

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin-DEC	227	—	—	227
Secteur préuniversitaire				
Sciences de la nature et Arts, lettres et communication	—	1	—	1
Sciences de la nature	272	148	—	420
Sciences humaines et Arts visuels	5	—	—	5
Sciences humaines et Arts, lettres et communication	5	3	—	8
Sciences humaines, profil Administration et économie	107	68	—	175
Sciences humaines, profil Individu et société	348	161	—	509
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	83	44	—	127
Arts, lettres et communication et Arts visuels	3	—	—	3
Arts, lettres et communication (Option multidisciplinaire)	41	25	—	66
Arts, lettres et communication (Option langues)	11	13	—	24
Arts visuels	44	18	—	62
Sous-total cheminement Tremplin DEC et préuniversitaire	1 146	481	—	1 627

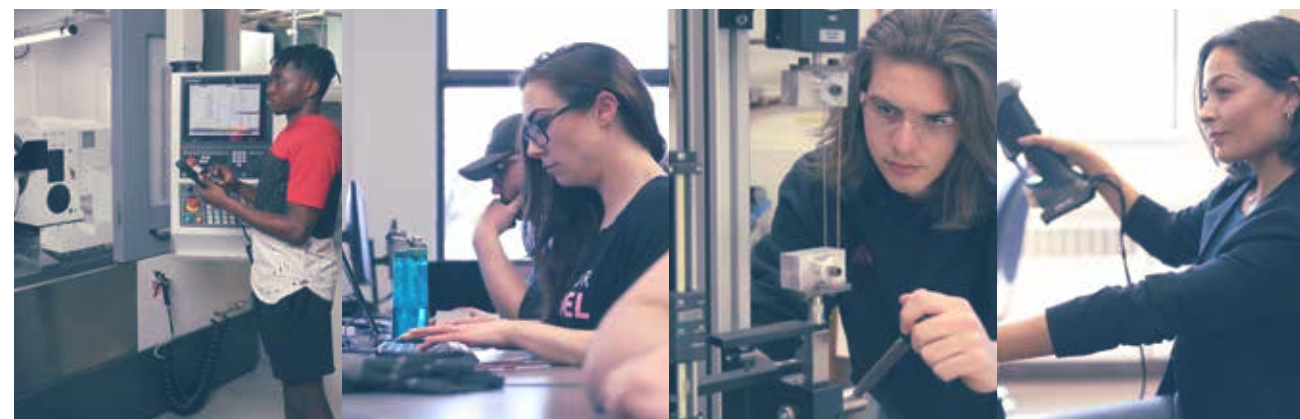
PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	27	30	32	89
Gestion et technologies d'entreprise agricole	9	11	14	34
Soins infirmiers	91	64	80	235
Technologie de l'architecture	75	35	28	138
Techniques de génie mécanique	47	37	51	135
Technologie de l'électronique	26	9	6	41
Techniques de travail social	128	71	56	255
Techniques de comptabilité et de gestion	33	37	23	93
Gestion de commerces	90	27	23	140
Techniques de l'informatique	102	43	20	165
Techniques de design d'intérieur	62	31	25	118
Commandites reçues (autres programmes)	1	—	—	1
Sous-total technique	691	395	358	1 444
GRAND TOTAL TOUS LES PROGRAMMES	1 837	876	358	3 071

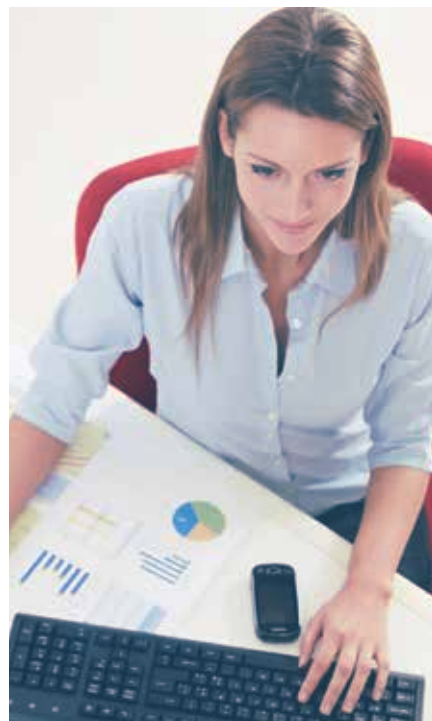
STAGES

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

NOMBRE D'ÉTUDIANT.ES EN STAGE

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
253*	420 DEC	83	919
*Stage ou travail de fin de session	163 AEC		





LES ÉTUDIANT.ES À LA FORMATION CONTINUE

TYPES DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	TOTAL
Créditée	729	356	1 085
Non créditée	624	1 072	1 696
TOTAL	1 353	1 428	2 781

FORMATION CONTINUE

Liste des formations CRÉDITÉES

- ❑ Administration de réseaux et sécurité informatique
- ❑ Développement de sites Web transactionnels
- ❑ Estimation en travaux de construction et rénovation
- ❑ Gestion comptable et financière informatisée
- ❑ Inspection en bâtiment
- ❑ Mécatronique
- ❑ Retraitement de dispositifs médicaux
- ❑ Techniques d'éducation à l'enfance
- ❑ Techniques d'éducation à l'enfance (RAC)
- ❑ Techniques d'éducation spécialisée

Liste non exhaustive des formations NON CRÉDITÉES

- ❑ Autocad
- ❑ Comptabilité de base et Sage 50
- ❑ Gestion de projet et MS Project
- ❑ Google Analytics
- ❑ Leadership collaboratif
- ❑ Marketing de soi
- ❑ Office 365
- ❑ Photoshop
- ❑ Réseaux sociaux
- ❑ Service à la clientèle
- ❑ Stratégies Web et commerce électronique
- ❑ Supervision de stage
- ❑ Travailler efficacement avec Teams

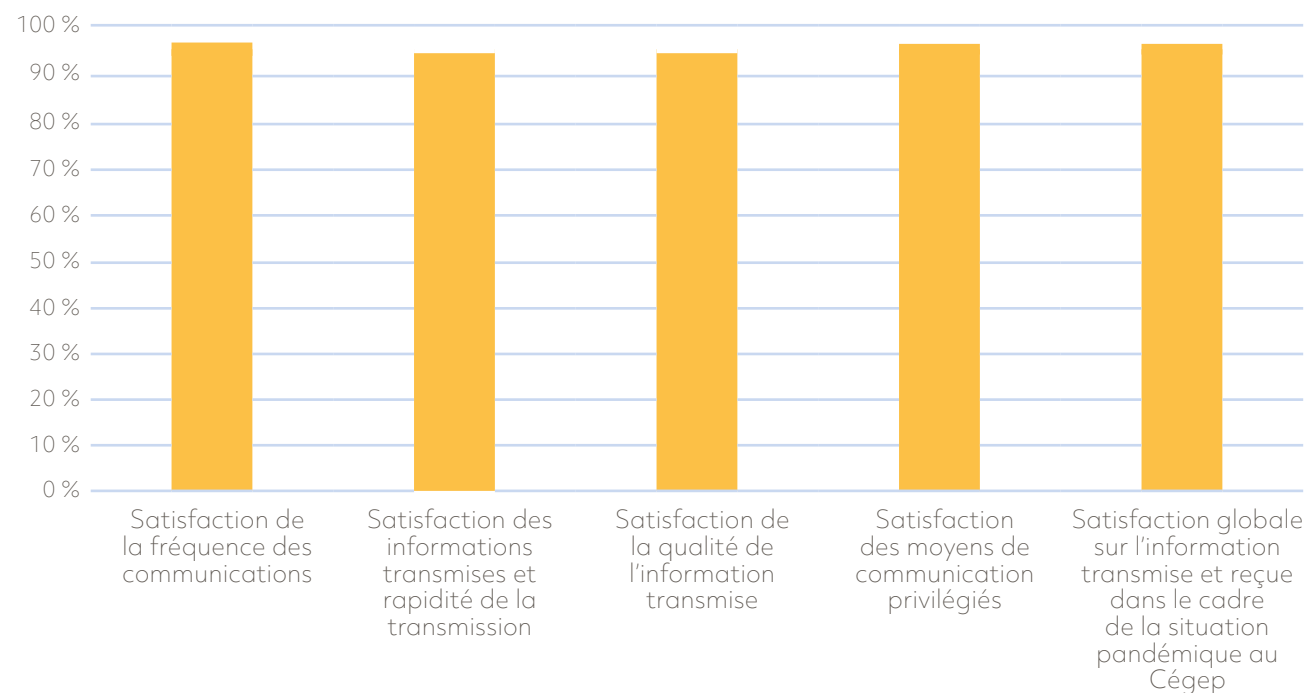
GESTION DE LA PANDÉMIE AU CÉGEP



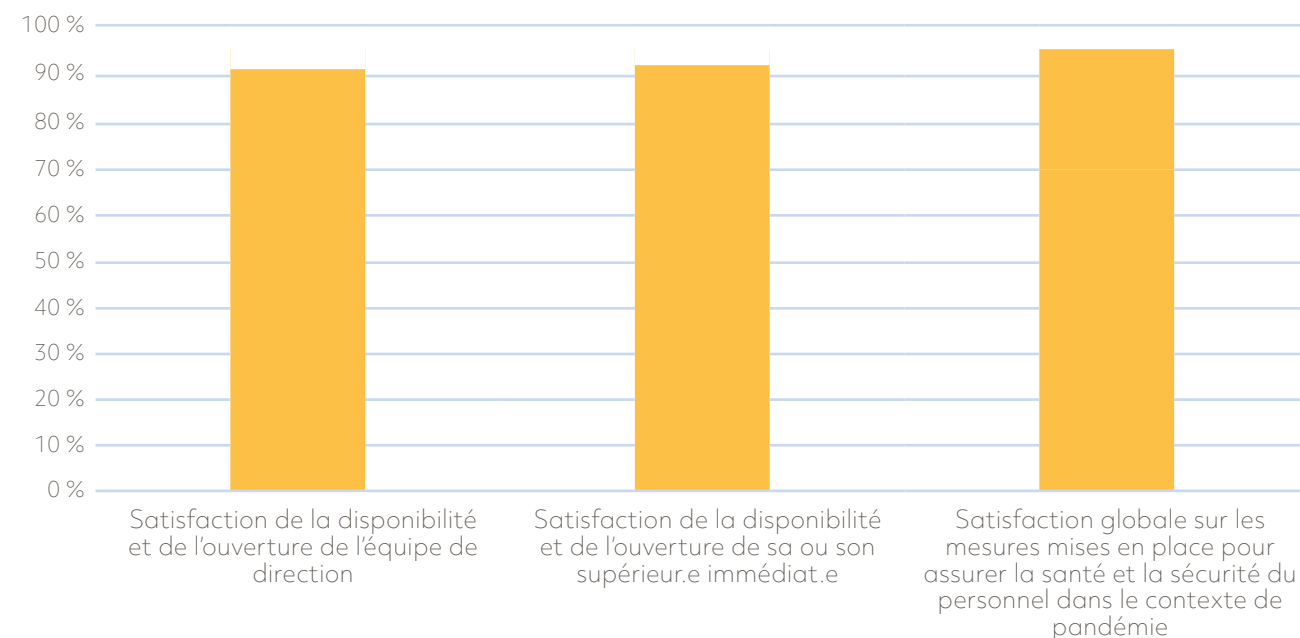
RÉSULTATS DE SONDAGES

Alors que la gestion de la pandémie tire à sa fin, elle a occupé une très grande place au courant de l'année 2020-2021. À l'hiver 2020, la direction a sondé le personnel sur sa satisfaction de la gestion de la COVID-19 au Cégep. En voici les grandes lignes :

COMMUNICATIONS

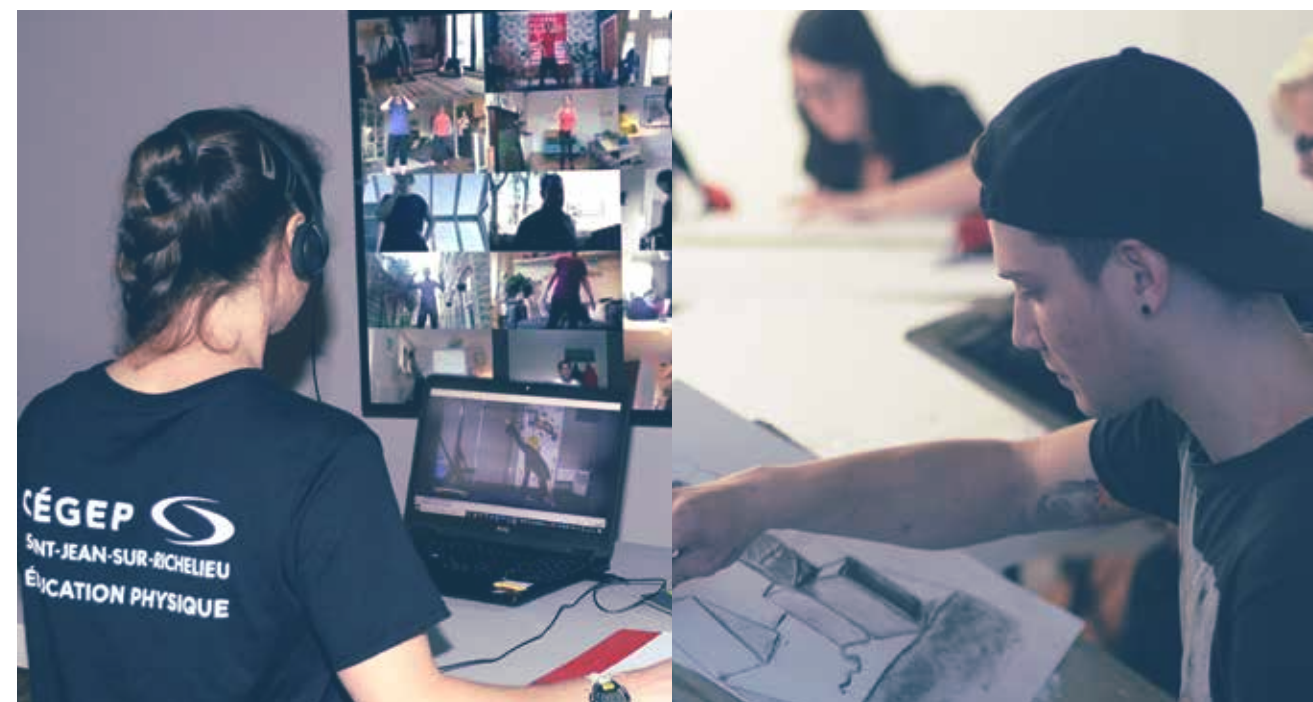


GESTION ET MESURES EN PLACE



Le Cégep est très fier de la satisfaction de son personnel quant à la gestion de la pandémie au Cégep et les remercie chaleureusement pour leur investissement et leur engagement.

De plus, des sondages ont été administrés aux étudiant.es chaque session pour connaître leurs impressions et besoins dans le contexte d'apprentissage à distance. Plus de 1 700 étudiant.es ont répondu à la session Automne 2020 et près de 1 100 à la session Hiver 2021.





PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024

MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIÈME ANNÉE

Cette deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique a été réalisée dans un contexte de pandémie. Malgré cela, le Cégep a été en mesure d'accomplir un grand nombre d'actions grâce à l'engagement de son personnel. Le Cégep garde ainsi le cap sur les objectifs fixés et pourra procéder, en 2021-2022, à son bilan de mi-parcours. Voici, par objectif, les principales réalisations de 2020-2021.

AXE 1 : ÉDUCATION GLOBALE ET RÉUSSITE

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE PREMIÈRE SESSION

RÉSULTAT ATTENDU :

- Augmentation du taux de réussite moyen de première session de 5 points de pourcentage

INDICATEUR :

- Taux de réussite moyen

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Implantation du nouveau rôle des enseignant.es en soutien à la réussite (RPRÉ)
- ❑ Consensus sur l'utilisation d'un questionnaire de dépistage à l'entrée dans un programme d'études
- ❑ Clarification du rôle des CAPI et des CO dans la réussite
- ❑ Offre de formations à distance sur l'évaluation des sources et le plagiat afin d'améliorer la pensée critique des étudiant.es
- ❑ Maintien du nombre de jours d'accompagnement en aide pédagogique individuelle à la formation continue
- ❑ Portes ouvertes virtuelles – activité pour aider les étudiant.es à faire un choix éclairé
- ❑ Taux de réussite en première session à l'enseignement ordinaire, Automne 2020 : 78,3 % (extrait de PSEP, 2 novembre 2021)
- ❑ Taux de réussite en première session à la formation continue : 88,75 %
- ❑ Collaboration élargie avec le cours Réussir ses études, pour plusieurs AEC et cohortes : ateliers techniques sur Word, PowerPoint, OneNote

OBJECTIF 1.2 : ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE ET AUGMENTER LA DIPLOMATION

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Augmentation du taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire de 3 points de pourcentage
- Augmentation du taux de réinscription en deuxième session à la formation continue de 3 points de pourcentage
- Augmentation du taux de diplomation de 3 points de pourcentage

INDICATEURS :

- Taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire
- Taux de réinscription en deuxième session à la formation continue
- Taux de diplomation

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Soutien de l'étudiant.e dans son cheminement scolaire par la mise à jour du règlement 19
- ❑ Taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire, Automne 2020 : 68,4 % (extrait de PSEP, 22 novembre 2021)
- ❑ Taux de réinscription en deuxième session à la formation continue : 82,91 %
- ❑ Taux de diplomation à la formation continue : 65,88 %

OBJECTIF 1.3 : ACCOMPAGNER LES DISCIPLINES, LES DÉPARTEMENTS ET LES PROGRAMMES DANS UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Mise en œuvre d'au moins un projet de collaboration par programme

INDICATEURS :

- Nombre de programmes ayant des projets de collaboration
- Nombre d'étudiants impliqués dans ces projets

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Accompagnement dans l'approche programme pour l'intégration de projets de collaboration

OBJECTIF 1.4 : ENCOURAGER UNE DIVERSITÉ D'APPROCHES PÉDAGOGIQUES

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Soutien aux besoins des enseignants dans la diversité des approches pédagogiques
- Tenue d'activités d'apprentissage en milieu de travail, incluant les stages, pour chaque programme technique
- Soutien à l'intégration de situations authentiques d'apprentissage dans chaque programme

INDICATEURS :

- Inventaire de la diversité des approches pédagogiques dans chaque programme
- Nombre de programmes techniques tenant des activités d'apprentissage en milieu de travail
- Nombre de situations authentiques d'apprentissage par programme

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Développement de l'expertise pour soutenir des approches pédagogiques variées, notamment par le développement professionnel du personnel – tenue de dîners Anima sur le thème de la technopédagogie et d'ateliers pédagogiques portant entre autres sur l'évaluation, la planification de son enseignement et l'accompagnement des étudiant.es
- ❑ Accompagnement individuel et en département pour répondre aux besoins dans le cadre de la diversité des approches pédagogiques
- ❑ Soutien aux enseignant.es dans le contexte de formation à distance – tenue d'ateliers de formation, prêt de matériel, production de capsules vidéo
- ❑ Développement d'un microsite Web destiné aux enseignant.es (Carrefour pédagogique) incluant du contenu pédagogique, du matériel et des capsules de formations
- ❑ Conception en ligne de la page Web « Plan F...Améliorer le français, un texte à la fois » destiné aux enseignant.es, aux étudiant.es, aux membres du personnel administratif et à la communauté
- ❑ Camp de réussite et de survie, offert en ligne, portant sur la gestion du stress, la gestion du temps, les applications Microsoft 365, Antidote Web, le classement des documents



OBJECTIF 1.5 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉTUDIANT EN L'AMENANT À S'INFORMER, À COMMUNIQUER, À COMPRENDRE ET À FORMER SA PENSÉE CRITIQUE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Amélioration des compétences des étudiants en littératie, tant pour la lecture et l'écriture, que pour les communications numériques et médiatiques
- Soutien d'initiatives péripédagogiques

INDICATEURS :

- Plan d'action sur la littératie
- Taux de réussite des cours de la formation générale en fin de cursus
- Nombre d'initiatives péripédagogiques

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Développement de pratiques éthiques, sociales, réflexives et critiques pour préparer à la société numérique par la réalisation d'un guide pour l'étudiant.e, d'un guide des bonnes pratiques et de formations
- ❑ Développement de l'autonomie et de la pensée critique à travers l'apprentissage par les plans de formation
- ❑ Création de capsules vidéo et procéduriers sur l'utilisation des outils technologiques et sur l'utilisation des bases de données pour les étudiant.es
- ❑ Offre de formations à distance sur l'évaluation des sources et le plagiat afin d'améliorer la pensée critique des étudiants



AXE 2 : INSTALLATIONS D'AVANT-GARDE

OBJECTIF 2.1 : SE Doter d'une vision de développement à long terme du bâtiment

RÉSULTAT ATTENDU :

- Élaboration d'un plan directeur qui comprend la planification des lieux d'apprentissage et d'enseignement ainsi que des milieux de vie et de travail dans le respect de l'histoire du bâtiment et d'une perspective de développement durable

INDICATEUR :

- Plan élaboré et mis en œuvre

Principale action réalisée en 2020-2021

- ❑ En raison de la pandémie, aucune action n'a pu avoir lieu pour l'élaboration du plan directeur



OBJECTIF 2.2 :

AUGMENTER LA SUPERFICIE TOTALE POUR LA RÉALISATION DE PROJETS ET TRAVAUX QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE EN INSTALLATIONS ET ESPACES

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Aménagement de classes de plus de 40 places permettant de répondre aux besoins pédagogiques et à l'évolution des technologies
- Aménagement d'un amphithéâtre d'une centaine de places
- Augmentation du nombre de pieds carrés disponibles
- Diversification des types de classes disponibles

INDICATEURS :

- Nombre de classes aménagées
- Amphithéâtre complété
- Nombre de pieds carrés de plus disponibles
- Diversité des lieux d'enseignement

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Préparation et dépôt d'une demande de financement au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour le projet d'agrandissement du Cégep
- ❑ Aménagement de deux classes d'apprentissage actif (D-310 et D-316)
- ❑ 25 salles de classe aménagées pour permettre le mode hybride
- ❑ Aménagement du laboratoire en Technologie d'analyses biomédicales (P-25)

30

OBJECTIF 2.3 :

SOUTENIR L'INTÉGRATION DE LA TECHNOLOGIE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUALISÉS DES FORMATIONS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Intégration d'un profil d'habiletés numériques dans l'orientation locale des programmes au fur et à mesure de leur révision et actualisation
- Réponse à au moins un besoin technologique par programme

INDICATEURS :

- Nombre de programmes dont les profils numériques ont été définis et intégrés
- Nombre de programmes dont au moins un besoin technologique a été comblé

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Obtention, à la suite d'une demande du Cégep, de l'autorisation du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à offrir le programme préuniversitaire Sciences informatiques et mathématiques
- ❑ Accompagnement des enseignant.es pour l'enseignement à distance en mode synchrone et l'intégration de base du numérique
- ❑ Sondage sur les besoins des enseignant.es en matière de soutien à distance et d'outils technologiques
- ❑ Développement d'ateliers d'animation des outils collaboratifs et d'apprentissage pour optimiser le développement des compétences informationnelles et numériques
- ❑ Soutien de l'étudiant.e dans l'utilisation d'outils technologiques – mise en place d'un système de clavardage et de suivi dans le courriel de la bibliothèque

OBJECTIF 2.4 :

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE POUR LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Accès facilité aux infrastructures numériques répondant aux besoins
- Mise en œuvre d'un plan directeur de déploiement des technologies de l'information et des communications pour s'assurer de répondre aux besoins du personnel et des étudiants

INDICATEURS :

- Nombre d'accès variés aux infrastructures numériques
- Plan TIC mis en œuvre

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Début de l'analyse des besoins pour la refonte de l'intranet
- ❑ Poursuite du déploiement de Sharepoint dans les départements et services
- ❑ Mise en place d'une infrastructure numérique pour l'enseignement à distance
- ❑ Sondage auprès des étudiant.es sur les besoins en lien avec la formation à distance en raison du contexte de pandémie
- ❑ Développement du microsite Web Carrefour pédagogique
- ❑ Réalisation et début de la mise en œuvre du Plan directeur des ressources informationnelles (PDRI) - phase 3
- ❑ Poursuite de la numérisation des archives

31

AXE 3 : PILIER DE SA COMMUNAUTÉ

OBJECTIF 3.1 : DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA RECHERCHE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Mise en œuvre d'au moins un nouveau projet de recherche appliquée par année

INDICATEUR :

- Nombre de projets

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Obtention de trois projets de subventions d'engagement partenarial (SEP) en recherche et développement (R/D) (Cambli, Entosystem, Tricycle) et de trois bourses de recherche MITACS et subvention d'Emploi-été Canada
- ❑ Ententes de partenariat de recherche avec le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) La Pocatière (collaboration de nos chercheuses et chercheurs à des projets initiés par d'autres établissements)
- ❑ Dépôt d'une demande de projet de subventions d'engagement partenarial (SEP) en recherche et développement (R/D) (Acrobat)

32

OBJECTIF 3.2 : FAIRE PREUVE D'AUDACE DANS LA RECHERCHE EN IDENTIFIANT DES SECTEURS INNOVANTS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Développement d'au moins un pôle d'excellence
- Autorisation d'un centre collégial de transfert technologique (CCTT)

INDICATEUR :

- Autorisation obtenue

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Confirmation et consolidation d'un pôle d'excellence en recherche (entomoculture et entotechnologie)
- ❑ Appel de proposition pour le développement de programme d'études à distance AEC-Entomologie
- ❑ Création d'un organisme sans but lucratif (OSBL) : Centre de transfert technologique Entomolab

Principales actions réalisées en 2020-2021 (suite)

- ❑ Membre et participation active à l'Association des éleveurs et transformateurs d'insectes comestibles
- ❑ Membre et participation active à la table-filière du MAPAQ
- ❑ Participation au colloque international *Insects to feed the world* (November 2020)

OBJECTIF 3.3 : SE POSITIONNER COMME UN LIEU DE CHOIX POUR LA COMMUNAUTÉ EXTERNE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Utilisation des installations du Cégep pour la tenue d'au moins deux événements régionaux ou nationaux par année
- Élaboration d'au moins deux initiatives pour ouvrir les portes du Cégep à la communauté externe

INDICATEURS :

- Nombre d'activités tenues au Cégep
- Nombre d'initiatives

Principale action réalisée en 2020-2021

- ❑ En raison de la pandémie, aucun événement a eu lieu au Cégep en 2020-2021

33

OBJECTIF 3.4 : FAIRE BÉNÉFICIER LA COMMUNAUTÉ EXTERNE ET LES PARTENAIRES À L'INTERNATIONAL DE L'EXPERTISE DU CÉGEP

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Ouverture d'au moins une clinique-école
- Réalisation d'au moins trois nouveaux projets de transfert d'expertise à l'étranger par année
- Augmentation de 30 % du chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue

INDICATEURS :

- Cliniques-écoles
- Missions à l'étranger
- Chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Planification des services à offrir à la clinique-école
- ❑ Obtention, à ce jour, de 13 projets d'exportation du savoir-faire sur un objectif de quinze d'ici le 30 juin 2024
- ❑ Offre de trois cohortes M3i (mixtes et au privé) dans la région du Haut-Richelieu
- ❑ 180.B0 : Planification du projet pilote et révision de la grille de cours
- ❑ Chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue : plus de 38 % d'augmentation depuis 2018-2019 (année de référence du Plan stratégique)



AXE 4 : ÉCOCITOYEN MODÈLE

OBJECTIF 4.1 : SENSIBILISER ET ÉDUCER LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE À L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Intégration du concept d'écocitoyenneté dans tous les programmes, services et départements
- Organisation d'au moins une activité de sensibilisation majeure par session

INDICATEURS :

- Nombre de programmes, services et départements participatifs
- Nombre d'activités organisées

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Implantation graduelle des engagements éducatifs, incluant Éduquer à l'écoresponsabilité, dans les programmes d'études 180.A0 (Soins infirmiers), 570.E0 (Techniques de design d'intérieur) et dans la formation générale (FG)
- ❑ Offre de formations personnalisées zéro déchets à certains services et tenue d'un atelier zéro déchets sur les produits ménagers
- ❑ Organisation d'un webinaire sur le bâtiment durable en Techniques de design d'intérieur
- ❑ Organisation de la semaine de la mobilité durable à l'automne
- ❑ Tenue de la conférence « À vos frigos » qui visait à sensibiliser la communauté à la lutte contre le gaspillage alimentaire

OBJECTIF 4.2 : SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET DU PERSONNEL

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mise en service d'au moins quatre bornes de recharge pour véhicules électriques
- Soutien d'initiatives environnementales provenant de la communauté

INDICATEURS :

- Nombre de bornes en service
- Nombre d'initiatives soutenues

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Lancement des 14 bornes à recharge pour véhicules électriques

OBJECTIF 4.3 : RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU CÉGEP

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mesure de l'empreinte à l'an 1, 3 et 5
- Réduction de l'empreinte

INDICATEUR :

- Empreinte écologique (An 1, An 3, An 5)

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Développement d'un partenariat avec Voyagez futé pour l'élaboration d'un plan de gestion de mobilité durable
- ❑ Obtention d'une subvention de près de 75 000 \$ de RECYC-QUÉBEC pour le projet de réduction de la pollution par les plastiques dans l'environnement
- ❑ Mise sur pied d'un processus de recyclage des masques de procédure
- ❑ Adoption de la Politique modifiée relative à l'environnement, à l'énergie et au développement durable



OBJECTIF 4.4 : DEVENIR UNE RÉFÉRENCE EN ÉCOCITOYENNETÉ DANS LE HAUT-RICHELIEU

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Développement d'au moins un partenariat dans la région
- Promotion des initiatives écoresponsables du Cégep
- Analyse de faisabilité d'un créneau de formation en environnement par la formation continue

INDICATEURS :

- Nombre de partenariats développés
- Nombre de communications sur les initiatives
- Analyse réalisée par la formation continue

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Poursuite du partenariat avec Collèges et instituts Canada (CICan) – membre du comité ImpAct qui travaille nationalement sur les objectifs du développement durable des Nations Unies
- ❑ Participation au comité Levier vert de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR)
- ❑ Promotion des initiatives écoresponsables du Cégep en 2020-2021
- ❑ Participation du Cégep à la stratégie de développement durable de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

AXE 5 : EXPÉRIENCE UNIQUE

OBJECTIF 5.1 : FACILITER LA FLUIDITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Révision de tous les règlements, politiques, procédures et cadres de référence du Cégep pour faciliter la fluidité des parcours scolaires
- Offre de formations en ligne qui répond à des besoins précis à la formation continue

INDICATEURS :

- Règlements, politiques, procédures et cadres de référence révisés
- Nombre de cours en ligne déployés à la formation continue

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Révision d'un article de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ❑ Formation en ligne à la formation continue : acquisition technologique aux fins d'un éventuel développement de formations à distance (FAD)

OBJECTIF 5.2 : PROMOUVOIR DE SAINES HABITUDES DE VIE QUI FAVORISENT UNE BONNE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Augmentation de la participation aux activités de la vie étudiante
- Offre d'activités arrimée aux intérêts du personnel
- Augmentation de la participation du personnel aux activités offertes
- Optimisation des espaces disponibles pour la pratique d'activités physiques
- Réalisation de campagnes de sensibilisation
- Réduction des coûts de convention

INDICATEURS :

- Nombre d'inscriptions aux activités de la vie étudiante
- Activités offertes pour le personnel
- Nombre d'inscriptions aux activités pour le personnel
- Espaces disponibles pour la pratique d'activités physiques
- Campagnes promotionnelles
- Coûts de convention

Principales actions réalisées en 2020-2021

- ❑ Évaluation de la faisabilité d'aménager un parcours d'exercice extérieur sur les terrains du Cégep
- ❑ Aménagement d'un nouveau terrain de basketball extérieur
- ❑ Création du comité opérationnel des activités physiques en milieu de travail
- ❑ Bonification de la libération du personnel (ajout de 30 min/sem)
- ❑ Élaboration d'un plan d'action triennal en santé et sécurité au travail et aux études
- ❑ Augmentation de la prévention et la formation SST (incluant le volet santé mentale, particulier dans le contexte de pandémie et de travail à distance, observation d'une augmentation du stress ou de l'anxiété au sein du personnel)



OBJECTIF 5.3 : ASSURER UNE OFFRE PARASCOLAIRE VARIÉE QUI NOURRIT LES ASPIRATIONS ET LES TALENTS

RÉSULTATS ATTENDUS :	INDICATEURS :
<ul style="list-style-type: none"> Analyse et évaluation des intérêts de la population étudiante en termes d'activités parascolaires Augmentation du nombre de participants aux activités parascolaires 	<ul style="list-style-type: none"> Sondages réalisés Nombre et variété des activités offertes Nombre de participants étudiants

Principale action réalisée en 2020-2021

- Aucune action en lien avec cet objectif n'a pu être réalisée auprès des étudiant.es cette année du fait que l'année scolaire s'est déroulée majoritairement à distance.

OBJECTIF 5.4 : ACCENTUER L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE ET DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS ATTENDUS :	INDICATEURS :
<ul style="list-style-type: none"> Accès à un projet d'internationalisation pour tous les étudiants Soutien des nouveaux projets d'internationalisation des programmes Développement d'au moins un nouveau lieu d'échange Développement d'au moins un nouveau type d'échange 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants Nombre de nouveaux projets mis sur pied Nombre de programmes en bidiplomation Nombre de nouveaux lieux d'échange

Principales actions réalisées en 2020-2021

- Les projets de mobilité étudiante ont été mis sur pause en raison de la pandémie
- Bidiplomation – 410.B0/410.D0 - Adoption de la mise à jour des grilles de cours (2021-2022)
 - Gestion de commerces et Commerce international
 - Gestion de commerces et Management commercial opérationnel

OBJECTIF 5.5 : PROPOSER AU PERSONNEL UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE STIMULANTE ET ENRICHISSANTE RECONNAISSANT LES EXPERTISES, ET CE, DE L'EMBAUCHE À LA RETRAITE

RÉSULTAT ATTENDU :	INDICATEURS :
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration, promotion et mesure d'une stratégie en ressources humaines, une « marque employeur » 	<ul style="list-style-type: none"> Marque employeur définie Plan de promotion Méthode de suivi en place

Principales actions réalisées en 2020-2021

- Conférence à tout le personnel – Boucar Diouf
- Implantation, auprès des gestionnaires, d'une approche organisationnelle centrée sur la personne (bienveillance)
- Rédaction, consultation et mise en application des directives de télétravail (obligatoire et volontaire)



ÉTATS FINANCIERS





ÉTATS FINANCIERS

	Formation régulière 2020-2021 (\$)	Formation régulière 2019-2020 (\$)	Formation continue 2020-2021 (\$)	Formation continue 2019-2020 (\$)	Autres autofinancés 2020-2021 (\$)	Autres autofinancés 2019-2020 (\$)	Grand total 2020-2021 (\$)	Grand total 2019-2020 (\$)
Total - Revenus	39 486 585	38 463 412	5 325 480	4 297 468	4 159 757	4 410 347	48 971 822	47 171 227
Total - Charges	37 382 202	38 164 320	4 363 294	4 132 676	3 344 700	3 420 775	45 090 196	45 717 771
RÉSULTAT	2 104 383	299 092	962 186	164 792	815 057	989 572	3 881 626	1 453 456

SOLDE DE FONDS

	2021	2020
Solde de fonds au début de l'exercice	4 059 285 \$	2 880 372 \$
Excédent (insuffisance) des revenus (charges)	3 881 626 \$	1 453 456 \$
Virements au fonds des immobilisations	—	—
Remboursement d'emprunts autofinancés	(117 015 \$)	(73 802 \$)
Acquisitions d'immobilisations	(263 515 \$)	(31 256 \$)
Utilisation du solde de fonds affecté	—	(169 485 \$)
Contribution au solde de fonds de l'exercice	3 501 096 \$	1 178 913 \$
Solde de fonds à la fin de l'exercice	7 560 381 \$	4 059 285 \$
Solde de fonds affecté à des projets	7 529 275 \$	4 025 000 \$
Solde de fonds non affecté à des projets	31 106 \$	34 285 \$



DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



FAITS SAILLANTS

SECTEUR Exportation du savoir-faire

Obtention de quatre nouveaux projets d'exportation du savoir-faire

1. Projet de développement de centres d'orientation scolaire et de mentorat dans 25 établissements d'enseignement supérieurs au Kenya
2. Projet de développement de centres en recherche appliquée dans 25 établissements d'enseignement supérieurs au Kenya
3. Projet de développement d'un Guide portant sur le développement des programmes de formation, selon l'Alliance pancanadienne (APC), pour le compte de CICan.
4. Projet de formation des inspecteurs du ministère de l'Enseignement professionnel au Sénégal, en APC

46

SECTEUR Recrutement international

Pour l'année scolaire 2020-2021, aucun.e stagiaire.e français.e n'a été reçu.e, étant donné la COVID-19

Cependant, deux étudiant.es français.es ont quand même intégré les grilles en bi-diplomation du Cégep

SECTEUR Mobilité sortante

Pour l'année scolaire 2020-2021, aucun.e étudiant.e en mobilité étudiante internationale n'a été reçu.e, étant donné la COVID-19



47



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX





INAUGURATION EN VIRTUEL DES BORNES POUR AUTOS ÉLECTRIQUES

Le 24 septembre 2020, le Cégep a procédé à l'inauguration virtuelle de ses 14 bornes de recharge pour véhicules électriques sur les terrains du Cégep. Faisant partie des visées du Plan stratégique 2019-2024 du Cégep, ces bornes FLO de niveau 2 sont mises à la disposition de la communauté collégiale et de l'ensemble de la population en tout temps.

Septembre 2020



SOIRÉE CLAVARDAGE

Le Cégep a tenu une soirée clavardage pour répondre aux derniers questionnements des élèves de cinquième secondaire et des adultes souhaitant déposer une demande d'admission dans l'un de ses programmes d'études avant le 1^{er} mars. Cet événement s'est tenu en ligne le 3 février 2021 en soirée.

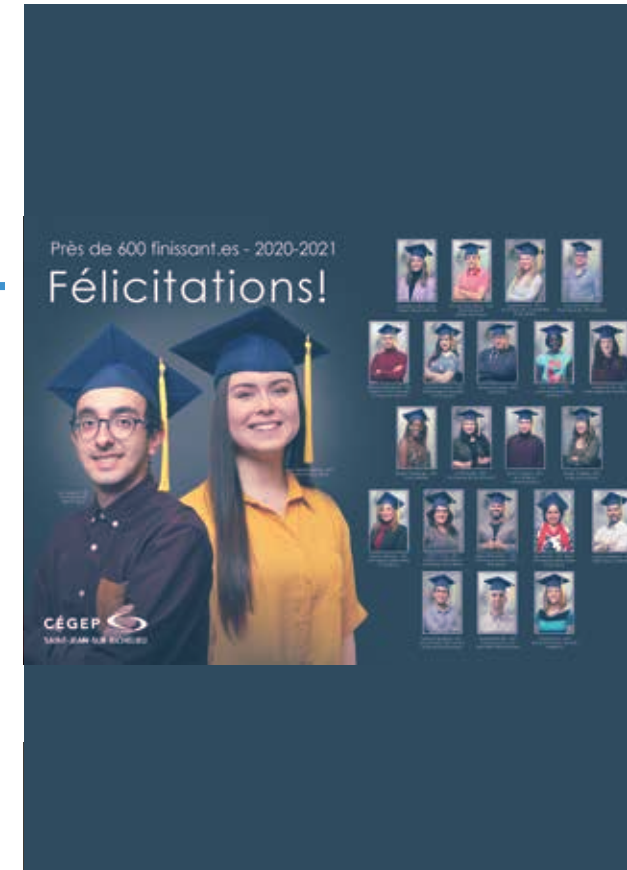
Février 2021



PORTES OUVERTES VIRTUELLES

Plus de 1 000 foyers se sont branchés sur la plateforme numérique spécialement conçue pour les Portes ouvertes virtuelles du Cégep, le 11 novembre 2020. Les personnes participantes ont pu en apprendre davantage sur les programmes d'études et les divers services en écoutant notamment des Webconférences, en effectuant une visite virtuelle en 360 degrés, en écoutant des vidéos et en assistant, en direct, à une Webtélé présentant divers sujets reliés à la vie au Cégep.

Novembre 2020



NOUVELLE FORMULE DE LA CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES

Plus de 410 étudiant.es à l'enseignement ordinaire et plus de 80 étudiant.es à la Formation continue du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont terminé leurs études collégiales en mai 2021, après une année remplie de défis en raison du contexte pandémique. Devant l'impossibilité de tenir la traditionnelle Cérémonie de fin d'études, le Cégep a tenu à souligner cette étape charnière dans la vie des finissant.es par des attentions significatives et mémorables, notamment une vidéo souvenir, plusieurs messages de reconnaissance et la présence d'affiches géantes sur les terrains du Cégep.

Juin 2021



FONDATION

FAITS SAILLANTS

L'année 2020-2021 a été remplie de défis pour la Fondation. Grâce à l'engagement des membres du conseil d'administration et des précieux donateurs et donatrices, la Fondation a su innover et ainsi tirer son épingle du jeu.

- Cent soixante-quatre bourses ont été remises en cette année exceptionnelle : parfois de manière spontanée, en classe, à la grande surprise des étudiant.es, lors d'expositions ou activités virtuelles ou encore dans le cadre de semaines thématiques. La remise de bourses visait à souligner les efforts réalisés par les étudiant.es dans un contexte difficile, à les encourager et à les motiver. Un accent important a été mis sur les bourses de persévérance cette année.
- Un défi sportif, « Viens jouer dehors », visant la persévérance scolaire à travers le maintien de saines habitudes de vie et l'importance du sport pour la santé mentale, a été mis de l'avant cette année. Jeunes et moins jeunes étaient invités à s'inscrire individuellement ou en bulle pour la réalisation d'une activité extérieure de leur choix lors des Journées de la persévérance scolaire 2021.
- La Fondation a remis un montant record de 10 375 \$ à la Campagne Noël sans faim, afin de soutenir les étudiant.es en difficulté financière.
- Plus de 50 000 \$ ont été remis aux équipes sportives, toujours dans l'objectif de maintenir de saines habitudes de vie, de persévérance et d'un bien-être mental.

En 2020-2021, la Fondation a remis un montant total de 162 499 \$ à la communauté collégiale!



LA FONDATION DU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN CHIFFRES

Depuis 2001, plus de 2 800 000 \$ ont été investis auprès de notre communauté collégiale notamment pour :



1 279 950 \$
Achat d'équipement et recherche



389 988 \$
Stages d'études à l'étranger



80 133 \$
Aide financière



68 047 \$
Activités culturelles



618 877 \$
Bourses de persévérance, d'excellence et d'engagement aux études



306 134 \$
Activités et équipes sportives



67 508 \$
Appels de projets étudiants et enseignants



55 185 \$
Adaptation scolaire et aide à la transition secondaire/collégiale

IMPLICATIONS DU PERSONNEL



DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE

IMPLICATIONS

- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps
- Présidence - comité des relations publiques de la Fédération des cégeps
- Conseil d'administration du comité sur le développement économique de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Table des directions générales - Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)
- Présidence - comité de liaison avec le Collège militaire royal de Saint-Jean et le Cégep
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Présidence - conseils d'administration de Gestion Cégep Saint-Jean et de Formation Cégep Saint-Jean
- Conseil d'administration de Planetree
- Participation au projet « Femmes branchées » du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
- Présidence – Table des communications du RCRM
- Comité de travail ImpACT de CIGan, développement durable sur les campus

DIRECTION DES ÉTUDES

- Commission des affaires pédagogiques
- Regroupement des collèges de la région de la Montérégie
- Directeur des études, porte-parole du programme Soins infirmiers
- Conseil d'administration de la Société de promotion des événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)
- Comité d'orientation du regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)
- Comité d'évaluation des bases de données (CÉBAD) : comité en lien avec plusieurs dossiers importants pour le REBICQ

DIRECTION

IMPLICATIONS

- CARA : Comité d'Achats Regroupés en Audiovisuel
- Comité CAOS dédié aux adjoints à l'organisation scolaire des cégeps
- Conseil d'administration d'Innosécur
- Présentation au congrès de l'Acfas en mai 2021
- Comité des affaires internationales de la Fédération des cégeps

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR)
- Pôle régional d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie
- Co-présidence - comité de positionnement de la formation continue à la CAFC
- Comité positionnement intercampagne de la Fédération des cégeps
- Commission des affaires de la formation continue
- Table des directeurs de la formation continue - Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Comité des ressources informationnelles (CRI) à la Fédération des cégeps
- Comité TI du RCRM
- Association des Informaticiens des Collèges du Québec (AICQ)

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Présidence - comité tactique provincial en approvisionnement pour le réseau des cégeps (CTPAC) et représentation pour le CTPAC sur le Comité consultatif stratégique pour le secteur de l'enseignement supérieur (CCSMES)
- Membre du comité utilisateur Gaz naturel du comité de travail Postes informatiques et moniteurs neufs (CAG)
- Conseil d'administration du CISSS Montérégie-Centre - Représentant de l'éducation

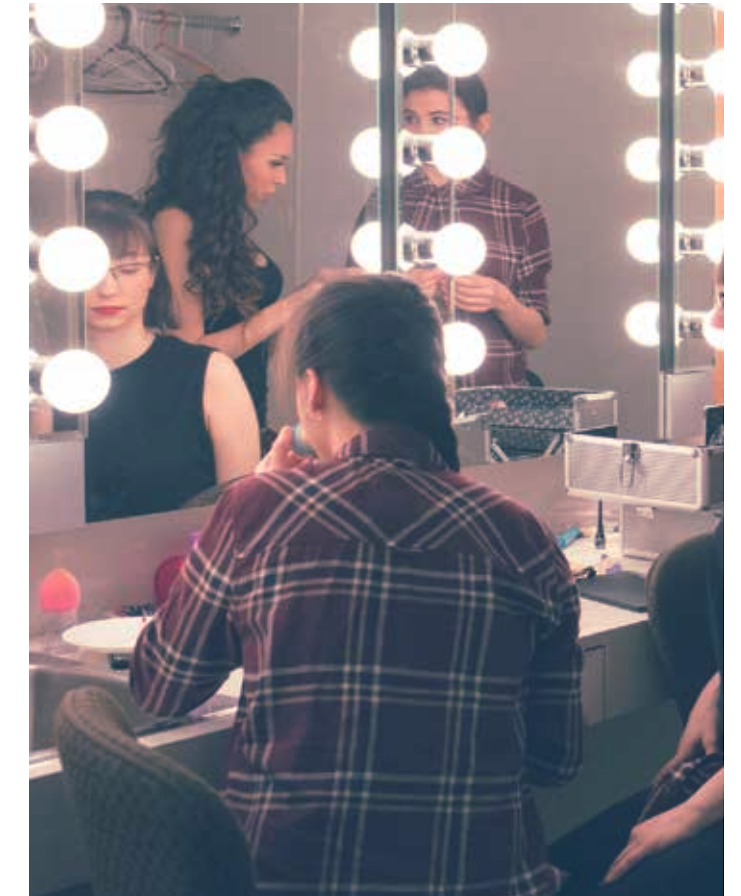
DIRECTION

IMPLICATIONS

- Comité d'orientation du service des achats regroupés (COSAR) de Collecto
- Membre du Comité Levier vert de la CCIHR
- Comité de travail ImpACT de CICan, développement durable sur les campus
- Table de concertation en transport de la MRC du Haut-Richelieu
- Conseil d'administration de la SPEC
- Comité transitoire sur les violences à caractère sexuel (Fédération des cégeps)
- Comité sur l'écologisation des cégeps (Commission des affaires étudiantes)
- Association des responsables aquatiques du Québec, région Sud
- Comité de gestion aquatique (Cégep, Ville, Domisa, Direction de l'école Marie-Rivier)
- Trésorerie pour l'Association des responsables aquatiques section Sud (ARAQ-Sud)

DIRECTION DES SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE ET À LA COMMUNAUTÉ

60



61



GOUVERNANCE



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Anne Aubriot-Berthot, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Madame Nathalie Beaudoin, directrice générale

Madame Émilie Belhumeur, personnel de soutien du Cégep

Monsieur Philippe Bossé, directeur des études

Monsieur Sébastien Boucher-Lavallée, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep

Monsieur Guy Boulanger, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep

Monsieur Luc Chartrand, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

Monsieur Karl Desmeules, enseignant du Cégep

Madame Mélanie Forcier, parent d'étudiant.es du Cégep

Monsieur Jules Massé, professionnel non enseignant du Cégep

Madame Chantal Parent, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

Monsieur Alain Paradis, titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans un programme d'études techniques du Cégep

Monsieur Stéphane Roy, parent d'étudiant.es du Cégep

Monsieur Christian Samman, enseignant du Cégep

Madame Fernande Tavares, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par le Conseil régional des partenaires du marché de la région où est situé le Cégep

Postes vacants :

- Titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaires du Cégep
- Étudiant.e du Cégep, inscrit.e à un programme d'études préuniversitaires
- Étudiant.e du Cégep, inscrit.e à un programme technique
- Groupes socioéconomiques du territoire, proposé.e par les commissions scolaires de ce territoire

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Monsieur Guillaume Sabourin, AGE

Monsieur Jean-Philippe Blanchettet, représentant Sciences de la nature

Monsieur Philippe Bossé, directeur des études

Monsieur Bernard Boulanger, représentant du personnel de soutien

Madame Kateri Brisebois, représentante techniques biologiques et humaines, (Soins infirmiers, Technologie d'analyses biomédicales, Techniques de travail social)

Madame Jovette Chouinard, représentante du personnel professionnel

Monsieur Bruno Courtemanche, représentant en techniques physiques (mécanique et électronique)

Monsieur Jean Forget, représentant Techniques de design d'intérieur, architecture et arts

Madame Audrey Gamache, représentante personnel enseignant de la formation générale

Monsieur Dany Leclair, représentant Arts, lettres et communication

Monsieur Pierre McGrail, représentant en techniques de l'administration (techniques administratives, informatique, GTEA)

Madame Dominique Pinard, représentante du personnel professionnel

Madame Marie-Pier Rivard, responsable des programmes conduisant au DEC

Monsieur Pascal Thibault, représentant du personnel enseignant de la CI

Madame Chantal Vallée, personne responsable des programmes conduisant à une AEC

Madame Guylaine Vignola, représentante Sciences humaines

Préambule

Le Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu manifeste l'adhésion de ces derniers à la mission et aux valeurs du Cégep. Il présente l'engagement des membres à maintenir un haut niveau de transparence et d'intégrité dans leur gestion de l'institution.

Par son adhésion à ce Code, chaque administratrice et administrateur :

- ▣ Reconnaît la valeur de la mission de l'institution énoncée dans le Plan stratégique et le Projet éducatif.
- ▣ Fait siennes les valeurs reconnues par le Cégep et énoncées dans les documents officiels.
- ▣ S'engage à appliquer et à respecter les règles déontologiques qui y sont prévues.

Introduction

Les présentes règles déontologiques sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Les définitions présentées au Règlement numéro 1 – Gestion interne du Cégep s'appliquent.

Plus particulièrement, dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- ▣ Administratrice et administrateur : membre du conseil d'administration du Cégep
- ▣ Administratrice et administrateur membre du personnel : la directrice générale, la directrice des études ainsi que le personnel enseignant, professionnel et de soutien siégeant à titre d'administratrice ou d'administrateur
- ▣ Code : code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- ▣ Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile et avantageux
- ▣ Ministère : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou l'appellation du ministère en vigueur

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administratrices et administrateurs du Cégep en vue :

- 2.1. D'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil.
- 2.2. De permettre aux administratrices et administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec

confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. Champ d'application

Toute administratrice et tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse sa fonction d'administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 4.2 du Code.

4. Devoirs généraux et obligations des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

4.1. L'administratrice ou l'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- ▣ Respecter les obligations que la Loi, la charte constitutive du Cégep et leurs règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep.
- ▣ Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de

ses fonctions d'administratrice ou d'administrateur (voir l'annexe 1).

- ▣ Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administratrices et administrateurs avec respect.
 - ▣ Ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep.
 - ▣ Ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions.
 - ▣ Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel.
 - ▣ Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne.
 - ▣ N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage.
- 4.2. La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administratrice ou d'administrateur :
- ▣ Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures

d'administratrice ou d'administrateur.

- Ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique cependant pas à l'administratrice ou à l'administrateur membre du personnel en ce qui concerne le contrat collectif de travail de son groupe de référence.
- Ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

5. Rémunération des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. La personne ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil.

6. Règles en matière de conflits d'intérêts

6.1. Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir

des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administratrice ou l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

6.2. Situation de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administratrice ou l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts la situation où la personne administratrice :

- a. A directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil.
- b. A directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep.
- c. Obtient ou est sur le point d'obtenir, directement ou indirectement, un

avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep.

6.3. Situation de conflit d'intérêts des administratrices et administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 6.2 du présent Code, l'administratrice ou l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.4. Déclaration d'intérêts

Dans les soixante (60) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les soixante (60) jours suivant sa nomination, l'administratrice ou l'administrateur doit remplir et remettre à la Direction générale une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administratrice ou l'administrateur.

Le formulaire de déclaration d'intérêt devant être rempli apparaît en annexe au présent Code.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administratrice ou l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au

premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.5. Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administratrice ou l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil, a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administratrice ou l'administrateur et en toute confidentialité.

Les mêmes obligations s'appliquent pour les réunions des comités relevant du conseil.

6.6. Rôle de la présidence

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de vote à une séance du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administratrices et administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidente ou le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

7. Personne conseillère en déontologie

La secrétaire générale ou le secrétaire général agit à titre de conseillère/conseiller en déontologie, en toute impartialité.

Cette personne est chargée de :

- ❑ Informer les administratrices et administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code.
- ❑ Conseiller les administratrices et administrateurs en matière d'éthique et de déontologie.
- ❑ Faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil de discipline.
- ❑ Faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie.

8. Conseil de discipline

- 8.1. Le Conseil de discipline a comme mandat de recevoir les résultats d'enquête de la personne conseil en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites appropriées. Le Conseil de discipline est formé au besoin.
- 8.2. Le Conseil de discipline est composé de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration et d'une

administratrice ou d'un administrateur nommé par le conseil, à moins d'avis contraire de la personne conseil en déontologie.

- 8.3. La conseillère ou le conseiller en déontologie saisit le Conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 8.4. Le Conseil de discipline notifie à la personne administratrice les manquements reprochés s'il y a lieu et l'avise qu'elle peut, dans les quinze (15) jours de calendrier, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande être entendue par celui-ci relativement aux manquements reprochés.
- 8.5. Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administratrice ou l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidente ou le président du conseil d'administration.
- 8.6. Le Conseil de discipline est autonome dans son fonctionnement. Il peut, s'il y a lieu, faire des recommandations au conseil d'administration.
- 8.7. À la suite des recommandations du Comité de discipline, la personne administratrice concernée peut

être entendue par le conseil d'administration.

9. Sanctions

Le conseil d'administration, à la suite des recommandations du Comité de discipline, décide des sanctions à appliquer.

Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension pour une période déterminée ou la déchéance.

Toute décision du conseil d'administration en la matière est finale et sans appel.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration. Il remplace le Code adopté le 17 février 1998.

Adopté par le conseil d'administration le 20 février 2018

Résolution numéro 2018-CA02-18

RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au cours de l'année 2020-2021, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs du Cégep.



Edith Brasset-Mimeault
Secrétaire générale

LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Au cours de l'année 2020-2021, aucun acte répréhensible n'a été divulgué.

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020-2021

CÉGEP 
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU